

Assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sylvestre tenue le **13 mai 2019** à 19h30, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire, Monsieur Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1
Madame Nancy Lehoux, conseillère # 2
Monsieur Roger Couture, conseiller #3
Madame Sonia Lehoux, conseillère # 4
Monsieur Étienne Parent, conseiller #5
Monsieur Steve Houley, conseiller # 6

Actes législatifs du conseil

- a) Démission de l'inspecteur municipal
- b) Résolution d'acceptation de la quote-part du service de transport adapté de Lotbinière (Lobicar)
- c) Résolution Défi Pierre Lavoie : droit de passage sur notre territoire et droit d'utiliser un drone pour filmer (14 juin 2019, Chemin de Craig).
- d) Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.

Résolution numéro 84-2019

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nancy Lehoux, appuyé par Sonia Lehoux et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Résolution numéro 85-2019

Démission de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a remis sa démission;

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Steve Houley et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre publie l'offre d'emploi en feuille de chou dans la municipalité.

Résolution 86-2019

Acceptation de la quote-part du service de transport adapté de Lotbinière (Lobicar)

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Étienne Parent et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre accepte de payer la quote-part du service et transport adapté (LOBICAR) de Lotbinière qui s'élève à 2 373.50\$.

Résolution 87-2019

Grand Défi Pierre Lavoie

ATTENDU QUE le convoi cycliste du Défi Pierre Lavoie empruntera la Route 269 le 14 juin 2019 en provenance de St-Patrice et ce, vers 17h15;

ATTENDU QUE les organisateurs désirent utiliser un drone durant le parcours cycliste

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Nancy Lehoux et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre autorise le Grand Défi Pierre Lavoie à passer sur son territoire et utilise un drone durant le parcours.

Résolution 88-2019

Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés dont le volet 1 vise au soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés ;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités ont manifesté leur intérêt afin de réaliser les mises à jour des politiques familiales et Municipalité amie des aînés de manière collective ;

ATTENDU la volonté de la municipalité de mettre à jour sa politique familiale et Municipalité amie des aînés ainsi que le plan d'action qui lui est associé ;

Il est proposé par Sonia Lehoux

Appuyé par Étienne Parent

Et résolu de :

- Confirmer la participation de la municipalité de St-Sylvestre à la démarche collective de la MRC de Lotbinière pour la mise à jour des politiques familiales et municipalité ami des aînés ;
- Confirmer que Mme Nancy Lehoux est l'élue responsable des questions familiales et ainées ;
- Autoriser Mme Nancy Lehoux et Mme Marie-Eva Lambert (coordonnatrice aux loisirs de la municipalité de St-Sylvestre) à signer au nom de la municipalité de St-Sylvestre tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.

Levée de l'assemblée est faite à 20h40, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 3 juin 2019.

Mario Grenier

Marie-Lyne Rousseau

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.
